

REUNION 8

Réunion du groupe de travail de Solidarité Paris Centre à l'Agora Emmaüs sur le projet de Bagagerie des Halles (03/05/06)

Présents : Françoise Aba (Association Accomplir, café-rencontre des Captifs, commission solidarité des conseils de quartier du 2^{ème}), Rachid Benferhat (Directeur de l'Agora), Bernard (SDF quartier des Halles), Bernard Blot (Association Accomplir et volontaire à la Soupe Saint-Eustache), Michelle Boisson (Les Morts de la rue et L'un est l'autre), Elisabeth Bourguinat (Association Accomplir), Rachid Cherfi (maraudeur Agora), Daniel (SDF quartier des Halles), Danielle (SDF quartier des Halles), Eric Galère (maraudeur Agora), Gary (SDF quartier des Halles), Anne Hémar (Association Accomplir), Jeanne Kalt (habitante du 1^{er}), Redouane (Collectif Les Morts de la rue et L'un est l'autre), Marie-Paule (SDF Quartier des Halles), Gilles Pourbaix (Association Accomplir), Bruno René-Bazin (centre social La Clairière), Richard (SDF quartier des Halles), Thierry Savignan (SDF quartier des Halles), Hugues Templier (Association Accomplir), Pierre Tibouville (Conseil de quartier des Halles), Arnaud Vignon (Commission solidarité des conseils de quartier du 2^{ème}).

Excusés : Martine, Patrick Guimonneau, Tanagore, Fati Traoré.

Rédactrice : Elisabeth Bourguinat.

1) Ouverture d'une bagagerie à Nantes

Anne a pris des renseignements sur une bagagerie qui vient d'ouvrir à Nantes (elle avait entendu l'info à la radio).

Cette bagagerie a été créée dans le cadre d'un accueil de jour déjà existant et qui propose aussi la domiciliation. La bagagerie proprement dite ouvre du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30. Elle n'est tenue que par des salariés. Une assurance a été prise pour couvrir le risque de vol ou d'incendie.

Le nombre de places de la bagagerie est compris entre 300 et 400. Les bagages sont stockés sur des rayons. Ils sont numérotés et le numéro renvoie au registre d'inscription. La durée du stockage est de trois mois, après quoi si les responsables n'ont pas de nouvelles de la personne ils essaient de la contacter, si cela ne donne rien ils ouvrent les bagages : les papiers d'identité sont renvoyés à l'administration, les vêtements sont donnés pour le vestiaire d'une autre association, les papiers personnels sont conservés. Il n'y a pas de délai de carence, la garde peut être renouvelée.

En arrivant au comptoir, la personne ouvre ses bagages. Il est interdit de laisser dans les bagages de la boisson ou de la nourriture. Une caution de 5 euros est demandée, elle est récupérée au retrait des bagages. Si la personne ne dispose pas des 5 euros, ses bagages peuvent être acceptés malgré tout pendant quelques jours. La bagagerie dispose de douches et d'une laverie qui est gérée par une entreprise intermédiaire.

2) Débat sur la fiche de présentation du projet

Nous avons parcouru l'ensemble de la fiche, en nous arrêtant sur chaque article pour le discuter. Les modifications sont apportées directement sur la fiche. Ne sont repris ici que les éléments de débats.

Evaluation

Il a été question que l'évaluation annuelle soit faite par un organisme extérieur, mais pour Rachid Benferhat, l'évaluation ne peut être faite que par le porteur du projet.

Implantation à proximité du commissariat

Elisabeth a soumis cette idée au capitaine Guibert, qui l'a trouvée très intéressante. Richard pense que c'est rassurant pour les riverains, et Daniel que c'est rassurant pour les SDF.

Public visé

Elisabeth apporte quelques explications : dans la mesure où nous nous organisons pour ouvrir deux fois par jour et que cette ouverture correspond à un besoin, il est souhaitable que les futurs usagers tirent le meilleur parti de l'offre qui leur est proposée. Ce serait dommage d'ouvrir deux fois par jour et que les gens ne viennent que toutes les trois semaines. Françoise note que c'est à cause de cette ouverture deux fois par jour qu'il s'agira d'un équipement de proximité. Cela dit, les usagers ne seront bien sûr pas contraints de venir deux fois ni même une fois par jour, mais on peut penser qu'ils tireront parti de cette commodité qui leur sera offerte. L'objectif est de promouvoir la création d'équipements de ce type dans tous les arrondissements de Paris.

Mode d'inscription

Thierry est contre le principe d'une cotisation : à ceux qui n'ont rien, comment peut-on demander de l'argent ? Danielle est contre également. Daniel explique qu'une fois que les distributions de repas se sont arrêtées, il lui arrive souvent de n'avoir rien à manger. S'il dispose de 5 euros, il s'en servira pour manger, pas pour cotiser. Richard est favorable à une cotisation, si cela lui donne l'assurance de retrouver ses bagages. Marie-Paule n'ayant pas de revenu, elle n'est pas pour. Redouane pense également que beaucoup de SDF ne voudront pas payer. Il explique qu'au Collectif de la rue, les ADF paient une cotisation de 15 euros, les SDF de 1 euro, et pour ceux qui ne peuvent pas payer, la cotisation est versée par un tiers. Gary n'a aucun revenu autre que la manche, mais il est d'accord avec le fait de payer quelque chose. Bernard pense que payer responsabilise les gens, et souligne que dans toutes les associations, les adhérents versent quelque chose, mais il pense cela pourrait se limiter à une participation symbolique ou être pris en charge par quelqu'un d'autre.

La notion de « parrainage » est évoquée. Françoise estime que cela fait trop « charité », manque de liberté. Elle suggère que les candidats à l'adhésion puissent gagner un peu d'argent par exemple en participant au vide-grenier d'Accomplir, pour pouvoir s'acquitter de la cotisation.

Jeanne pense que cela doit rester symbolique. Thierry évoque la possibilité de procéder comme dans les SEL (réseaux d'échange) : on échange un travail donné contre la cotisation.

Danielle souligne que dans les partis politiques, la cotisation est souvent fonction des revenus des gens : pour ceux dont le revenu est nul, la cotisation devrait être nulle.

Anne pense qu'une cotisation de 0,50 euro serait symbolique et suffirait. Bruno estime que les cotisations peuvent être différentes selon les collèges, on peut même descendre à 10 centimes pour le collège SDF, mais il faut éviter de donner l'impression que certains sont assistés. Redouane indique que dans le Collectif des morts de la rue, trois associations ont été dans l'impossibilité d'acquitter leur cotisation. Lui-même, en tant que personne n'ayant aucun revenu, ne paie rien. Pour Bruno, il faut malgré tout qu'une cotisation figure sur le règlement, même si c'est un tiers qui paie la cotisation à la place de ceux qui ne peuvent pas.

Pierre estime que le plus important dans l'adhésion à une association, ce n'est pas la cotisation, c'est l'implication personnelle. Rachid B note que l'implication est visible dans la présence des différents participants autour de la table, qui de ce point de vue sont tous égaux. Richard pense qu'en effet, la participation au rangement et à la gestion de la bagagerie « vaut » pour une adhésion.

Daniel note que dans les associations, il y a des gens qui cotisent et ne participent pas ; la cotisation ne veut pas dire grand chose en elle-même.

Ce point devra encore être rediscuté.

Photo – badge

L'idée de recueillir des photos des personnes pour que tous les volontaires puissent les reconnaître est écartée. Richard signale qu'entre eux, les SDF se connaissent tous. Si un bénévole hésite, il pourra le leur demander.

Chaque casier pourra être numéroté, les usagers se verront attribuer un casier et leur nom et le numéro du casier seront portés sur un registre. L'utilisateur se verra remettre un badge ou jeton sur lequel son numéro de casier figurera. En cas de perte du badge/jeton, le registre permettra de vérifier le numéro.

Rachid Benferhat signale que l'Agora peut se charger de confectionner les badges/jetons.

Capacité

Pour Rachid Benferhat, la capacité finale de 100 casiers est peut-être excessive. Il lui paraît plus important de favoriser un fonctionnement personnalisé, où tout le monde se connaît. Pierre confirme qu'en ce moment, on privilégie le fait de disséminer des accueils de petite taille de préférence à de grandes unités plus ou moins anonymes.

Elisabeth note cependant que compte tenu du nombre important de bénévoles exigé par une bagagerie bi-quotidienne, ce serait trop coûteux d'en faire une pour 20 personnes. Il faut trouver un compromis entre une taille trop importante et un coût de fonctionnement trop lourd.

Rachid indique que d'après le dernier recensement, il y a 99 personnes vivant dans la rue recensées dans le 1^{er}. Il pense qu'une capacité de 50-60 serait suffisante.

Richard souligne que dans un premier temps, les gens ne vont pas venir facilement : ils vont d'abord observer ce qui se passe, s'assurer qu'ils peuvent faire confiance. Il ne faudra pas se décourager si au début on n'a pas beaucoup d'usagers.

De l'avis des SDF présents, le nombre d'usagers potentiels dans le quartier est d'environ 35-40. Certains qui ne seront pas intéressés a priori le deviendront peut-être quand la formule aura fait ses preuves et s'ajouteront à ce potentiel.

Jours et heures d'ouverture

Un tour de table est fait sur les horaires d'ouverture souhaités, le matin et le soir :

| | Matin | Soir |
|-------------|-------------|-------------|
| Richard | 8h-10h | 20h-22h |
| Daniel | 8h-9h | 21h-22h |
| Marie-Paule | 8h-10h | 20h-22h |
| Danielle | 7h30-9h30 | 21h-22h |
| Thierry | 8h-10h | 20h-22h |
| Gary | 7h-9h | 21h-23h |
| Bernard | Peu importe | Peu importe |

Richard demande ce qui se passera s'il se fait embaucher après la fermeture du matin, par exemple comme serveur, doit commencer à 11h, et n'a pas accès à ses affaires. Elisabeth indique que l'intérêt de cette bagagerie, c'est qu'elle fonctionnera avec des gens du quartier, faciles à joindre. Elle-même, par exemple, travaille à domicile et elle pourra laisser son numéro de téléphone pour être contactée et pouvoir ouvrir la bagagerie pour des motifs très urgents comme celui-là.

Danielle pense qu'il est important d'ouvrir tôt, par exemple pour Martine, qui va à la fac et doit partir du Châtelet à 7h30, mais aussi pour d'autres qui auront peut-être envie de faire la même chose, une fois qu'ils seront débarrassés de leurs bagages.

Elisabeth note que cette bagagerie doit faciliter l'insertion : ceux qui trouveront du travail ou voudront commencer une formation doivent pouvoir déposer leurs bagages avant l'heure d'embauche ou l'heure de début des cours.

Gary indique que là où il dort, il est réveillé très tôt (5h30 du matin), c'est pourquoi il souhaite pouvoir déposer ses bagages relativement tôt. L'inconvénient est la difficulté de trouver des volontaires pour ouvrir la bagagerie très tôt.

Pour le soir, quand il va manger aux Restos du cœur, il y va à pied car il ne peut pas se payer le métro. Il peut difficilement être revenu avant 21h. Que se passera-t-il s'il est retardé et trouve la porte close ? Elisabeth suggère qu'un copain puisse prendre ses affaires. Hugues note que dans une des bagageries consultées, cette disposition est absolument écartée. Elisabeth pense que nous sommes dans une configuration très particulière, où les gens se connaîtront tous et seront du quartier. Si quelqu'un signe à l'avance un papier autorisant un de ses copains à prendre ses affaires à sa place, cela ne pose pas de problème. Anne souligne que

le même dispositif existe dans les écoles : en début d'année, on indique par écrit toutes les personnes qui sont susceptibles de venir chercher son enfant (grand-mère, baby-sitter, etc.). Elisabeth suggère qu'on propose aux gens, sans obligation, de fonctionner « en tandem » : en cas d'impossibilité de l'un, l'autre prend ses affaires.

Rachid Benferhat souligne qu'une fois le créneau défini, il faudra le respecter si on veut éviter les dérives. Si quelqu'un se trouve en panne, il pourra passer à l'Agora chercher un duvet pour dormir et attendre l'ouverture de la bagagerie le lendemain matin.

Bernard pense que les plages horaires ne doivent pas nécessairement être si importantes. Elisabeth note qu'il serait peut-être plus intéressant d'avoir une plage plus large le matin (3h, par exemple de 7h à 10h) et une plage plus réduite le soir (1h, par exemple de 21h à 22h). Manifestement, c'est le surtout le matin que la palette des souhaits est la plus variée.

Fréquence des visites

Pas d'opposition à ce que les noms des gens qui passent soient pointés : c'est ce qui permet de faire l'évaluation et de montrer l'utilité de l'équipement aux financeurs. De plus, cela permettra de repérer si quelqu'un n'est pas passé depuis longtemps.

Les futurs usagers présents sont interrogés sur le nombre de visites qu'ils feraient a priori :

| | |
|-------------|-------------------------|
| Daniel | 2 fois par jour |
| Gary | 2 fois par jour |
| Bernard | 1 ou 2 fois par semaine |
| Thierry | 2 fois par jour |
| Danielle | 1-2 fois par semaine |
| Richard | 2 fois par jour |
| Marie-Paule | 2 fois par jour |

Bagages abandonnés

Pas d'opposition sur la proposition : ce serait dommage qu'un casier ne puisse pas servir pour une autre personne s'il y a de la demande. En principe, les gens de la rue ont des nouvelles les uns des autres, et peuvent relancer une personne si elle n'est pas venue depuis longtemps.

Françoise indique qu'à condition de prévenir, une personne pourra partir pendant six mois et laisser ses bagages. Richard donne un exemple : il lui arrive d'aller faire les vendanges, pendant ce temps il ne pourra pas passer. Mais il pourra prévenir à l'avance.

Type de consigne

L'idée de limiter le volume de bagages pour que plus de gens puissent profiter de la bagagerie est approuvée. Elisabeth note qu'il vaut mieux limiter par le volume que par le nombre de bagages : au Refuge, ils ont limité le nombre de bagages à deux, du coup il y a d'énormes valises que personne ne peut soulever pour les ranger sur les étagères.

Hugues signale que dans l'une des bagageries, on accepte tous les bagages qu'une personne peut porter en une fois. Elisabeth fait remarquer que c'est inéquitable car Richard, par exemple, peut certainement porter beaucoup plus de choses que Marie-Paule. Richard indique

qu'à certaines périodes, il avait un sac à dos de 120 litres ; aujourd'hui, celui qu'il a ne fait que 50 litres. Il indique qu'en raison de sa grande taille, il est obligé de garder toute l'année ses affaires d'été et d'hiver : s'il les jette, il n'est pas du tout sûr d'en retrouver dans les vestiaires ; d'où la taille importante de son sac. Thierry indique qu'il a dû jeter sa doudoune, qu'il aimait bien, simplement parce qu'il n'a pas la possibilité de garder toutes ses affaires d'hiver jusqu'à la saison suivante. Arnaud croit savoir que pour la bagagerie du 4^{ème}, la DDASS a imposé une taille de bagage ; Rachid B en doute, ce point devra être éclairci.

Daniel pense que le format des casiers « moyens » à la SNCF convient : même de gros sacs peuvent y entrer. Le sien est un des plus gros qui soient.

Les casiers doivent-ils être ouverts ou fermés ? Bernard pense qu'il vaut mieux qu'ils soient ouverts : en cas d'odeur suspecte, cela permet de fouiller le sac plus facilement.

Thierry ne voit pas pourquoi fermer les casiers si des bénévoles sont là pour les surveiller.

Danielle préférerait des casiers fermés mais cela risque d'être cher. Si ce sont des casiers ouverts, elle aimerait disposer d'un bac en plastique dans lequel elle pourrait mettre ses affaires (plus facile à ranger que dans des sacs).

Marie-Paule n'a pas de préférence.

Anne pense que des casiers fermés n'ont pas d'intérêt : cette bagagerie fonctionnera de façon participative, on se fait confiance.

Danielle serait d'accord avec une formule comme chez Gibert autrefois : il y a un comptoir, une personne range les affaires dans un casier ouvert, et remet un jeton numéroté au client.

Bernard préfère la solution du comptoir avec des casiers ouverts, car cela créera naturellement plus de contact avec les bénévoles. Si on doit faire la même chose qu'à la SNCF (des casiers fermés, chacun vient avec sa clef), cela a beaucoup moins d'intérêt pour lui.

En revanche, il faudra porter une attention particulière à la fermeture du local : rideau de fer, alarme... La proximité avec le commissariat serait également rassurante.

Hygiène

Rachid Benferhat souligne qu'une machine à laver et à sécher est indispensable dès le départ ; il pense qu'il sera possible d'obtenir des financements de la RATP pour cela. La durée d'un lavage dans des machines professionnelles est de _ d'heure (1/4 d'heure pour le séchage). Pour le lavage des duvets, qui risque de prendre plus de temps, nous pourrions avoir un stock de duvets roulant : quand quelqu'un dépose son duvet pour qu'il soit lavé, il en prend un autre en attendant. L'Agora peut fournir un stock de duvets de secours.

Le local devra être balayé et rangé à la fin de chaque créneau d'ouverture. Une fois par mois, un grand ménage pourra être organisé : tous les adhérents seront invités à participer à tour de rôle.

Bénévoles / salariés

Daniel préférerait que la bagagerie soit gérée uniquement par des bénévoles, mais il faut voir si c'est possible. Rachid Benferhat suggère de faire un an d'expérimentation uniquement avec des bénévoles, avant de passer à des salariés. Pierre pense qu'une fois que nous aurons obtenu une subvention pour le fonctionnement, ce sera difficile d'obtenir un accroissement significatif pour embaucher quelqu'un : il vaudrait mieux prévoir le ou les salariés dès le départ.

Danielle note qu'il n'y aura pas que l'accueil, mais aussi du travail administratif ; un salarié sera plus à même de s'en occuper.

Françoise souligne qu'il y a de moins en moins d'argent disponible pour des subventions, elle préférerait qu'on parvienne à monter ce projet seulement avec des bénévoles.

Un tour de table est fait pour savoir quelle serait la disponibilité de chacun.

| ADF | Disponibilité |
|--------------|--|
| Françoise | 1 matin et 1 soir par semaine + un jour férié tous les deux mois environ |
| Pierre | Ne sait pas |
| Jeanne | 1 soir par semaine |
| Bernard Blot | 1 soir ou un matin par semaine |
| Elisabeth | 1 soir et 1 matin par semaine, we compris + dépannages |
| Hugues | 1 soir et 1 matin |
| Anne | 1 soir et un matin + 1 jour férié tous les 2 mois environ |
| Michelle | 1 fois par semaine, jamais le we ni les jours fériés |
| Arnaud | 1 matin et 1 soir par semaine |
| Gilles | 1 matin et 1 soir par semaine |

| SDF | Disponibilité |
|-------------|---|
| Richard | Tous les matins sauf le dimanche |
| Marie-Paule | 2 fois par semaine, le soir |
| Redouane | 1 ou 2 fois par semaine, le soir |
| Daniel | 2 à 4 fois par semaine |
| Gary | 3 fois par semaine, le soir |
| Bernard | 1 ou 2 soirs par semaine, pas le dimanche |
| Thierry | 4-5 fois par semaine, le matin |
| Danielle | le dimanche soir |

Questionnaire

Le questionnaire est également discuté.

Richard, Marie-Paule, Gary, Daniel et Thierry sont volontaires pour enquêter auprès de futurs usagers potentiels. Rachid Benferhat est également d'accord pour interroger des personnes venant à l'Agora et susceptible d'utiliser la bagagerie. Françoise note qu'il faudra aussi réserver la possibilité que des personnes particulièrement fragiles, que nous ne croisons pas dans les structures d'accueil, puissent être intéressées par la bagagerie, et aller vers elles pour le leur proposer.